

# ▲ CADÉMIE DE ▲ MUSIQUE ET DE ▲ DANSE

DE LA CCMP



## MOT DU VICE-PRÉSIDENT

L'éducation artistique de nos enfants, de nos jeunes est essentielle, et doit rester accessible à tous les âges de la vie.

C'est pourquoi, la CCMP s'investit fortement en faveur de l'enseignement artistique à l'Académie de Musique et de Danse. Ce lieu permet aux enfants, adolescents et adultes du territoire, d'accéder à une pratique d'une **grande diversité**. L'AMD se positionne comme **pôle ressource** en matière de spectacle vivant et de pratiques amateurs.

L'Académie de Musique et de Danse a pour mission de mettre en œuvre la **politique culturelle** en matière d'enseignement artistique spécialisé, musical et chorégraphique. **Lieu foisonnant d'échanges, de diffusion et de création**, l'AMD est un **acteur dynamique de la vie culturelle** et de l'enseignement artistique sur le territoire communautaire.

Chaque année l'AMD propose de **nombreuses manifestations** en direction de tous les publics, et permet ainsi aux élèves de tout âge de monter sur scène avec beaucoup de plaisir et de montrer leur **talent**.

Nous formons le vœu que tout un chacun, enfant, adolescent, adulte, trouve l'offre de formation qui lui convient le mieux pour son épanouissement personnel.

**Xavier Deloche,**

*Vice-Président en charge du sport, de la culture et de l'éducation*



**650**  
élèves

**34**  
PROFESSEURS

**+ DE 40** manifestations  
et spectacles  
par an

**75**  
ÉLÈVES PRATIQUANT  
L'ORCHESTRE À  
L'ÉCOLE

**+ DE 50** élèves en classes  
dansantes à  
l'école

**45**  
ÉLÈVES EN COURS D'ÉVEIL DÉLOCALISÉS  
DANS LES ÉCOLES MATERNELLES

## DÉBUTER LA MUSIQUE A TOUT ÂGE

Cette phase de découverte, organisée en séances collectives hebdomadaires, permet aux jeunes enfants d'accéder à une première pratique artistique. Apprendre, ressentir et vivre la musique et la danse par une approche associant le corps, le chant, le rythme et l'écoute.



### ENFANTS ET ADOLESCENTS

#### En petite section :

- Atelier parents-enfants ..... 1h/semaine

#### A partir de la moyenne section :

- Eveil musical ..... 1h/semaine
- Eveil musique et danse ..... 1h/semaine

#### En CP :

- Instrumentarium ..... 1h/semaine
- Parcours découverte instrumentale ..... 30min/semaine

#### A partir du CE1 :

- Apprentissage d'un instrument ou du chant ..... cf. page 6

### ADULTES

Cycle adulte pour démarrer ou poursuivre l'apprentissage d'un instrument ou du chant.

## DÉBUTER LA DANSE A TOUT ÂGE

### ENFANTS ET ADOLESCENTS

#### A partir de la moyenne section :

- Eveil à la danse ..... 1h/semaine
- Eveil musique et danse ..... 1h/semaine

#### En CP :

- Initiation 1 danse ..... 1h/semaine

#### A partir du CE1 :

- Initiation 2 danse ..... 1h/semaine

#### A partir du CE2 :

- Apprentissage de la danse ..... cf. page 7

### ADULTES

Cycle adulte/ado pour démarrer ou poursuivre la pratique de la danse.

## EN AVANT LA MUSIQUE !



### Les styles de musique

- Musique classique et moderne
- Jazz
- Musiques d'aujourd'hui (*musiques actuelles amplifiées*)

### Les pratiques collectives

Parce qu'être musicien, c'est avant tout partager sa passion avec les autres, l'AMD propose un grand nombre d'orchestres ou d'ateliers dans des styles variés.

- **Ateliers et ensembles** : Ensemble de violoncelles • Ensemble de guitares • Musique de chambre • Atelier musiques traditionnelles • Atelier guitare folk • Atelier jazz • Atelier musiques actuelles • Labo créatif
- **Orchestres** : Cordes Junior • Vents Junior • Orchestre d'harmonie • Orchestre de l'Académie
- **Choeurs** : Les P'tits Loups du Jazz (7-9ans) • Chœur Sing & Swing (10-13ans) • Atelier chant ado (14-17ans) • Gospel choir (+18 ans sur audition)

### Les instruments enseignés

- **Cordes** : violon • violon alto • violoncelle • harpe • guitare • guitare électrique • guitare basse
- **Vents** : flûte traversière • hautbois • basson • clarinette • saxophone • trompette • cor • trombone
- **Claviers** : piano • piano jazz • accordéon
- **Percussions et batterie**
- **Chant jazz/musiques actuelles**
- **M.A.O** (*musique assistée par ordinateur, instrument virtuel, création*) accessible à partir de 14 ans ou du cycle 2.

### Les modules complémentaires

Ces modules se déclinent en séances (individuelles ou collectives). Ils sont complémentaires aux enseignements obligatoires du cursus non diplômant et sont choisis par l'élève sur les conseils du professeur.

Ces modules permettent à l'élève d'enrichir sa culture musicale, de développer sa technique instrumentale ou de découvrir d'autres univers musicaux et artistiques.

## ALORS ON DANSE ?

### Les styles de danse

- Classique
- Contemporain
- Jazz
- Hip-Hop

*La danse est un moment de découverte, d'exploration, de créativité et de partage.*

### La danse contemporaine

Riche de multiples énergies et influences, la danse contemporaine se renouvelle tout le temps. C'est une danse d'expression, d'exploration du rapport au temps, au sol, au poids, à l'autre... Une danse qui favorise l'engagement du corps dans l'espace, autant dans l'écriture chorégraphique que dans l'improvisation.

### Le hip hop

La danse hip-hop désigne plusieurs formes de street dance principalement effectuées dans la musique hip-hop et catégorisées dans sa culture. Elle dénombre plusieurs styles de danses tels que le breaking, le locking, la house et le popping créés dans les années 1970. On observe deux façons de pratiquer :

- la top dance dont les mouvements se font debout
- le breakdance qui se pratique au sol.

### La danse jazz

Rythmique, dynamique et métissée, la danse jazz est en lien direct avec la musique et ses élans. Elle se danse autant sur les musiques d'aujourd'hui que sur des airs de comédie musicale ou sur des percussions africaines...

Tout en restant codifiée et précise, la danse jazz laisse place à la spontanéité, à l'expression de sentiments et à la vivacité.

### La danse classique

La danse classique permet un grand développement physique et créatif. Elle apporte souplesse, élégance et maîtrise du corps en même temps qu'elle favorise le dépassement de soi. La danse classique est une forme naturelle d'auto-expression, le corps s'exprime naturellement, tout comme l'esprit.



## CURSUS DIPLÔMANT MUSIQUE

Attestation Cycle 1

## APPRENDRE

## CYCLE 1

Dès 7 ans

2 à 3 cours hebdomadaires

Durée : 3 à 5 ans

- Un cours individuel d'instrument ..... 30min
- Un cours collectif de Formation Musicale ..... 1h
- Un cours d'orchestre ..... 45min à 1h30

Brevet d'Études Musicales

## APPROFONDIR

## CYCLE 2

Accessible après validation  
du Cycle 1

3 cours hebdomadaires

Durée : 4 ans

- Un cours individuel d'instrument ..... 45min
- Un cours collectif de Formation Musicale ..... 1h
- Un cours d'orchestre ou d'ateliers ..... 1h à 1h30
- Modules facultatifs

## CYCLE 2 CRÉATION

Accessible après validation  
du Cycle 1

3 cours hebdomadaires

Durée : 4 ans

- Un cours individuel de création musicale avec différents supports : instruments, ordinateur, voix - 45 minutes
- Un cours collectif d'écoute et de culture musiques actuelles - 1h
- Labo créatif ou autre pratique collective - 1h15

Certificat d'Études Musicales

## PERFECTIONNER

## CYCLE 3

Accessible après validation  
du Cycle 2

3 cours hebdomadaires

Durée : 2 à 3 ans

- Un cours individuel d'instrument ..... 1h
- Un cours collectif de Formation Musicale ..... 1h
- Un cours d'orchestre ou d'ateliers ..... 1h à 1h30
- Modules facultatifs

## CYCLE 3 CRÉATION

Accessible après validation  
du Cycle 2

3 cours hebdomadaires

Durée : 2 à 3 ans

- Un cours individuel de création musicale avec différents supports : instruments, ordinateur, voix - 1h
- Un cours collectif d'écoute et de culture musiques actuelles - 1h
- Labo créatif ou autre pratique collective : apprendre à créer et enregistrer de la musique en groupe - 1h15

## CURSUS DIPLÔMANT DANSE

## APPRENDRE

Le 1er cycle pose les bases d'une pratique artistique et constitue une période d'expérimentation de tous les styles de danse au cours de laquelle le jeune danseur va développer son goût et sa motivation pour la danse.

Attestation Cycle 1

## CYCLE 1

Dès 8 ans

2 à 3 cours hebdomadaires

Durée : 3 à 5 ans

- Deux cours ..... 1h30
- Un module facultatif accessible à partir de la 4ème année

Brevet d'Études chorégraphiques

## APPROFONDIR

## CYCLE 2

Accessible après  
validation du cycle 1

2 à 3 cours hebdomadaires

Durée : 4 à 5 ans

- Deux cours de classique ou deux cours de contemporain ..... 1h30
- Un cours facultatif dans une autre discipline de son choix
- Modules facultatifs

Certificat d'Études Chorégraphiques

## PERFECTIONNER

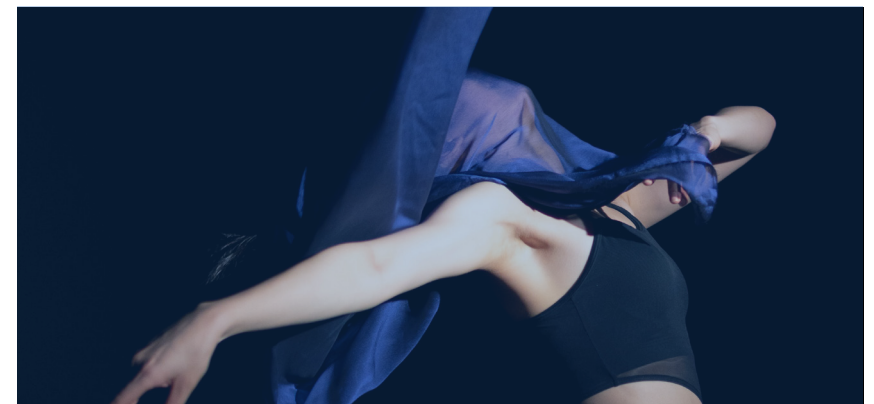
## CYCLE 3 CRÉATION

Accessible après validation  
du Cycle 2

3 cours hebdomadaires

Durée : 3 ans

- Deux cours de classique ou deux cours de contemporain ..... 1h30
- Un cours facultatif dans une autre discipline de son choix
- Modules facultatifs



## CURSUS NON-DIPLÔMANT MUSIQUE

### CYCLE PROJET

Accessible après validation du cycle 1, le cycle Projet peut être une alternative de formation au parcours diplômant. Dans ce cadre, l'élève peut bénéficier d'une formation collective et individuelle, adaptée à son projet personnel. Ce cycle fait l'objet d'un Contrat d'objectifs établi entre l'élève, sa famille et l'équipe pédagogique, renouvelé chaque année.

#### CYCLE PROJET

2 cours hebdomadaires + un module ponctuel

Durée : 4 ans

- Un cours individuel hebdomadaire ..... 30min
- Un cours d'orchestre ou atelier ..... 45min à 1h30
- Un module complémentaire ponctuel et obligatoire.

### CYCLE VOIX

Accessible à partir de 14 ans (ou après validation du cycle 1), il est ouvert aux adolescents et adultes désireux de pratiquer un apprentissage vocal. Ce cycle fait l'objet d'un Contrat d'objectifs établi entre l'élève, sa famille et l'équipe pédagogique, renouvelé chaque année.

#### CYCLE VOIX

2 cours hebdomadaires + un module ponctuel

Durée : 5 ans

- Un cours de chant individuel hebdomadaire ..... 30min
- Un module ponctuel de Formation musicale chanteurs ..... 1h
- Une pratique collective ..... 1h à 1h30

### CYCLE ATELIER

Accessible après le cycle 1 ou justifiant d'un nombre d'années suffisants pour intégrer les pratiques collectives instrumentales. Pour le chœur Gospel, une audition préalable est organisée à la rentrée.

#### CYCLE ATELIER

1 cours hebdomadaire

Durée : illimité

- Une pratique collective ..... 1h à 1h30
- Un module facultatif

### CYCLE ADULTE

Ce cycle s'adresse à tous les élèves majeurs débutant la musique ou souhaitant reprendre une pratique musicale.

#### CYCLE ADULTE

2 à 3 cours hebdomadaires

Durée : 5 ans

- Un cours d'instrument individuel hebdomadaire ..... 30min
- Une pratique collective ..... 45min à 1h30 (obligatoire à partir de la 4ème année)
- Un cours de Formation Musicale ..... 1h (sauf dispense pour les élèves ayant déjà eu une pratique musicale antérieure)
- Un module facultatif

## CURSUS NON-DIPLÔMANT DANSE

### CYCLE 1 NON-DIPLÔMANT

#### CYCLE 1 NON-DIPLÔMANT

Dès 8 ans

1 ou 2 cours hebdomadaires

Durée : 5 ans

- Ce cycle est accessible pour toutes les disciplines de danse.
- 1 ou 2 cours d'1h à 1h30
- Un module complémentaire est obligatoire à partir de la 4ème année.

Le module ponctuel est complémentaire aux enseignements obligatoires du cursus non diplômant. Il permet à l'élève d'enrichir sa culture chorégraphique, de développer sa technique ou de découvrir d'autres univers artistiques.

### CYCLE 2 NON-DIPLÔMANT

#### CYCLE 2 NON-DIPLÔMANT

Dès 13 ans

1 ou 2 cours hebdomadaires + un module ponctuel

Durée : 5 ans

- Ce parcours non diplômant doit faire l'objet d'un Contrat d'objectifs établi entre l'élève, sa famille et l'équipe pédagogique, renouvelé chaque année.
- 1 ou 2 cours d'1h à 1h30

Le module ponctuel est complémentaire aux enseignements obligatoires du cursus non diplômant. Il permet à l'élève d'enrichir sa culture chorégraphique, de développer sa technique ou de découvrir d'autres univers artistiques.

### CYCLE ADULTE

#### CYCLE ADULTE

Dès 18 ans

1 cours hebdomadaire

Durée : 5 ans

- Ce cycle comprend un cours hebdomadaire d'1h30 en danse contemporaine, classique ou jazz.

Des modules complémentaires facultatifs sont proposés tout au long du cycle.

## LES ACTIONS DE L'AMD EN MILIEU SCOLAIRE

De la crèche au CM2, les enfants bénéficient d'interventions musicales hebdomadaires dispensées par une équipe de huit musiciens intervenants diplômés d'Etat. Tous les enfants découvrent un univers musical et artistique en lien avec le projet de l'école et les enseignants de l'Education nationale.

### CONVENTION MUSIQUE AU COLLÈGE ANNE FRANK DE MIRIBEL

Un partenariat entre l'AMD et le collège Anne Frank de Miribel existe depuis de nombreuses années et permet aux collégiens de 6ème et 5ème de suivre leur apprentissage instrumental à l'AMD en journée. Des ateliers instrumentaux sur le temps méridien participent à la vie artistique du collège.

### ORCHESTRE À L'ÉCOLE

Trois écoles de la CCMP bénéficient d'un Orchestre à l'École. Des enfants de CE2, CM1 et CM2 apprennent un instrument de musique au sein d'un orchestre animé par les enseignants de l'AMD sur deux séances hebdomadaires dans le temps scolaire.

### CLASSES DANSANTES

Deux écoles de la CCMP bénéficient de la mise en place d'une classe dansante sur les niveaux CE1-CE2 dans une séance hebdomadaire d'une heure dans le temps scolaire.

### EVEIL DÉLOCALISÉ

Dans certaines écoles maternelles du territoire, l'AMD propose des séances d'éveil musique ou danse ouvertes aux enfants de moyenne section inscrits à l'AMD, pour approfondir leur découverte de la musique ou de la danse. Ces séances ont lieu à 16h30 juste après la classe.

### ORCHESTRE CORDES AU COLLÈGE ANNE FRANK

Un orchestre cordes encadré par les enseignants de l'AMD est proposé aux collégiens pour débiter l'apprentissage du violon ou du violoncelle durant tout le cycle du collège. Un instrument est mis à la disposition des élèves gratuitement.



## UN TERRITOIRE, DES PARTENAIRES



• Théâtre Allégro



• Union Laïque de Miribel



• Centre socio-culturel CESAM



• Association Alfa-3A Miribel



• Collège Anne Frank



• Grand Parc de Miribel-Jonage



• Centre socio-culturel Artémis



• Dombes Côtière Tourisme



• L'ACA (Association des Commerçants de la CCMP)



• Réseau des bibliothèques de la CCMP



• Institution Joséphine Guillon



• Habitat & Humanisme Miribel



• Association Dyapason



• Association musicale de l'Espérance de Beynost



• Swing sous les étoiles

- Paroisse de Miribel
- Espace Petite Enfance Pierre Perret Miribel
- Association Amidia Miribel

## LES + DE L'AMD

### STAGES ET MASTER-CLASSES

Tout au long de l'année, l'AMD propose des stages ou des master-classes (en danse et en musique), des résidences d'artistes, des rencontres, des conférences ...

### LES « AVANT-SCÈNES » DE L'ALLÉGRO

En partenariat avec l'Allégro de Miribel, des « Avants-Scènes » sont organisées avant les spectacles. L'AMD propose la participation d'élèves et d'ensembles en lien avec la programmation choisie.

### PRATIQUE DU SPECTATEUR

En partenariat avec l'association Dyapason, l'AMD propose aux élèves un module « Pratique du spectateur » leur permettant de profiter de places de concert gratuites dans les grandes salles de spectacle lyonnaises. Un travail de préparation sur les œuvres jouées ou dansées est prévu avant la sortie puis une autre séance est organisée pour que les élèves échangent, s'expriment et fassent un retour argumenté.

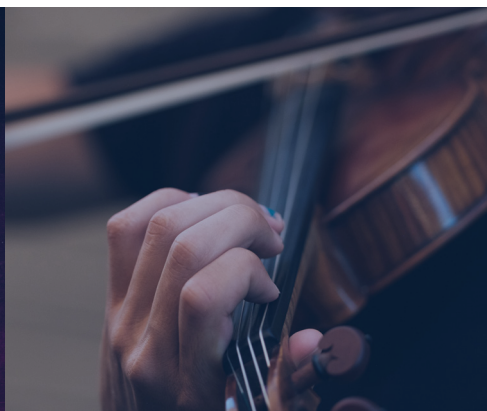
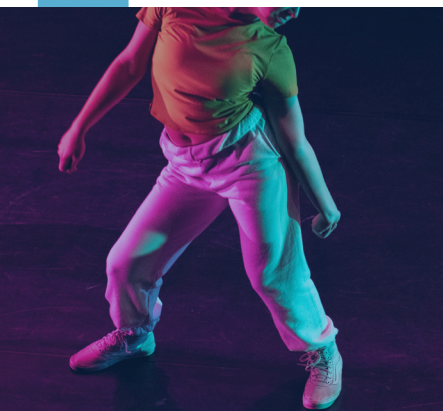
### L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DYAPASON

#### Location d'instruments :

Dès le début de l'apprentissage musical, il est nécessaire de posséder un instrument pour permettre à l'élève de s'entraîner entre deux cours. Dyapason propose des locations d'instruments en priorité pour les élèves débutants à des tarifs privilégiés. Une pré-réservation peut s'effectuer auprès de l'association à partir de juin.

#### L'école du spectateur :

Dyapason participe à la formation des jeunes artistes en leur proposant d'assister à des spectacles de qualité, sélectionnés par les professeurs de l'AMD et à des tarifs très avantageux.



# INFORMATIONS PRATIQUES

## Tarifs et inscriptions

Les inscriptions se font de mi-juin à mi-juillet et en septembre selon les places disponibles sur le site internet de l'AMD.

Afin de favoriser l'accès à une pratique artistique, la CCMP a mis en place une tarification adaptée calculée en fonction du quotient familial. Les résidents de la CCMP bénéficient d'un tarif préférentiel (*grille tarifaire détaillée sur le site internet*).


## Adresse et coordonnées du lieu d'enseignement


### Académie de Musique et de Danse de la CCMP (AMD)

Allée Pierre Perret  
01700 MIRIBEL  
04.78.55.54.58  
amd@cc-miribel.fr

[www.amd.cc-miribel.fr](http://www.amd.cc-miribel.fr)

 @amd.ccmp

 @amd.ccmp

 Académie de Musique et de Danse de la CCMP

## Lieu d'enseignement pour la danse

- Locaux de l'AMD
- Gymnase Saint-Martin  
(176-248 Av. de Saint-Maurice, 01700 Miribel)
- Gymnase La Chanal  
(Angle Rue de la Tuillière - Rue de la Chanal, 01700 Miribel)

## Ouverture du secrétariat

Du lundi au vendredi de 9h à 11h45 et de 13h45 à 17h30 (16h30 le vendredi), hors périodes de vacances scolaires.

